

PLAINE COMMUNE ET LA VILLE
AMÉLIORENT VOTRE CADRE DE VIE

VOTRE FUTUR PARC CACHIN

LE NOUVEAU POUMON VERT DE SAINT-DENIS



Perspective © Airstudio / ILEX paysage et urbanisme

**TRAVAUX À PARTIR
DU 14 JANVIER 2025**



Cofinancé par
l'Union européenne

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT


Saint-Denis

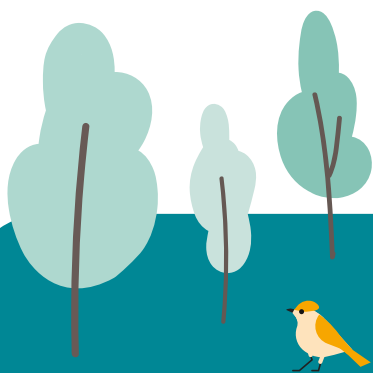
 **plaine
commune**
GRAND PARIS

2025 – 2026

Aujourd'hui morcelé, ce lieu deviendra le second plus grand parc municipal de Saint-Denis. Il proposera un grand nombre d'équipements et facilitera la connexion entre les différents quartiers qui l'entourent.

UNE NATURE PLUS GÉNÉREUSE

- un parc boisé et fleuri pour flâner
- des pelouses pour se détendre
- des jardins familiaux pour se retrouver
- la présence de l'eau pour s'évader, en souvenir de l'ancienne rivière souterraine, la Vieille Mer



2 500

nouveaux arbres
et baliveaux plantés

CONÇU COMME LE NOUVEAU
POUMON VERT DE LA VILLE,
LE PARC DE DEMAIN JOUERA
UN RÔLE ESSENTIEL
DANS LA PRÉSERVATION
DE LA BIODIVERSITÉ.

LUDIQUE ET SPORTIF

Autour du parc, des espaces dédiés aux activités sportives et de loisirs seront proposés :

- du streetworkout avec l'installation de nombreux agrès sportifs
- un miroir pour les activités artistiques et corporelles
- des tables de tennis de table



- un skate-park flambant neuf
- six terrains de pétanque
- un caniparc le long de la rue de la Ferme
- **une nouvelle aire de jeux pour les enfants**
→ Conçue avec les habitants, cette aire de jeux a été imaginée, inclusive et sur mesure pour le nouveau parc !

UN CARREFOUR QUI FAVORISE LES MOBILITÉS DOUCES

Les avenues Lénine et Marcel Cachin seront repensées grâce à la création de pistes cyclables. Les aménagements favorisant les mobilités douces permettront de relier les différents quartiers pour un environnement plus apaisé et sécurisé.



LE PROJET EN CHIFFRES

6,2 ha
de superficie totale
du futur parc unifié

1,8 ha
de prairie centrale

1 000 m²
pour le futur caniparc

LANCEMENT DES TRAVAUX LE 14 JANVIER 2025



**LE PARC SERA ENTIÈREMENT FERMÉ
DÉBUT FÉVRIER POUR UNE DURÉE D'UN AN.**

DÉPOLLUTION DES SOLS SUR 7 HECTARES

Tout au long des travaux, un travail de dépollution sera mené pour traiter les 7 hectares de terres qui composent le parc. Pour ce faire, un décapage minimum de 30 cm de terre sera effectué et celle-ci sera remplacée par de la terre saine.

BASE VIE DU CHANTIER

Le terrain de foot ne sera plus accessible le temps des travaux.

Circulation maintenue sur la RD le temps des travaux.

Mise en impasse de l'allée Jean Richard Bloch.

- > L'accès aux deux centres de protection maternelle et infantile (PMI) est garanti pendant toute la durée des travaux.
- > Les collectes des déchets ne sont pas impactées par les travaux.

RÉUNION PUBLIQUE

Lundi 13 janvier, à 18 h, à l'école Marville

En présence de :
Laurent MONNET
Maire adjoint de Saint-Denis en charge de la transformation écologique, de la nature en ville et de la commande publique.

Antoine MOKRANE
Maire adjoint de Saint-Denis en charge des finances, de la propreté, de la voirie, de l'assainissement et des transports.

Participez à ce temps d'échange pour en savoir plus sur les travaux du parc Cachin et posez vos questions !

FERMETURE DE LA RUE DESNOS ET BARBUSSE

Stationnement interdit et déviation vers la RD

EMPRISE CHANTIER

